

**Province de Québec**  
**M.R.C. d'Arthabaska**  
**Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Albert, tenue le 1er février 2010 à 19 h 30, au bureau municipal au 25, rue des Loisirs.

Sont présents :  
Colette Gagnon, conseillère  
Mélanie Vogt, conseillère  
Jean Boissonneault, conseiller  
Denis Giguère, conseiller  
Justin Chabot, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

**Mot du maire**

Monsieur St-Pierre souhaite la bienvenue aux gens présents dans la salle et les informe que le site web de la municipalité est maintenant disponible pour consultation. Que les comités en formation seront prêts à s'acquitter de leurs tâches respectives dès février 2010.

**2010-15**

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par monsieur Justin Chabot, conseiller

Que l'ordre du jour du 1er février 2010 soit adopté, et que le point varia demeure ouvert.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2010-16**

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2010**

Proposé par monsieur Denis Giguère, conseiller

Que le procès-verbal de la réunion du conseil du 11 janvier 2010 soit adopté tel que rédigé.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2010-17**

**Approbation des comptes mois**

Sur proposition de monsieur Denis Giguère, conseiller

Il est résolu à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont copie

a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Registre chèques # 1691 à #1755

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**Certificat de disponibilité de crédit**

Je soussigné certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé, ce 1er février 2010

---

Suzanne Crête,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**2010-18      Frais pour demande de documents**

Plusieurs organismes, institutions financières et professionnelles font la demande de documents par télécopie, confirmation bancaire des fiches des contribuables, copie des demandes de permis de construction et d'installation septiques, etc.

Attendu que la mise en forme de ces documents demande considérablement du temps de préparation.

Il est proposé par monsieur Jean Boissonneault, conseiller

Que dorénavant des frais de 10 \$ par document seront facturés à ces organismes.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2010-19      Vidange des installations septiques regroupées**

**Attendu que** la volonté du conseil municipal était d'offrir le service de vidange des installations septiques pour la prochaine année;

**Attendu que** cette initiative avait pour but de réduire les coûts, pour l'ensemble des propriétaires munis de ces installations septiques;

**Attendu qu'**il y a des points en litiges pour donner ce genre de service :

Par conséquent, **il est proposé par** madame Colette Gagnon, conseillère

**Que** la municipalité verra à faire respecter les installations septiques qui ne sont pas conformes aux normes du ministère de

l'Environnement en 2010, **et que** ce projet de regroupement de vidanges des installations septiques demeure à l'étude pour le moment.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2010-20**

**Amendements modifiant les règlements d'urbanisme afin de rendre ceux-ci conformes au schéma d'aménagement de la MRC en vertu de l'article 59 de la LPTA relativement aux îlots déstructurés – Mandat à Teknika, ingénieur-conseil**

**Attendu que** la municipalité de Saint-Albert doit modifier les règlements d'urbanisme afin de rendre ceux-ci conformes au schéma d'aménagement de la MRC en vertu de l'article 59 relativement aux îlots déstructurés de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec;

Par conséquent, **il est proposé** par madame Mélanie Vogt, conseillère

**Que** mandat soit donné à la firme conseil Teknika HBA, pour la préparation de deux projets d'amendements modifiant les règlements d'urbanisme :

Le plan d'urbanisme :

- mise à jour de la définition des affectations
- Modification des aires d'affectations du sol pour les 7 nouvelles zones

Le règlement de zonage :

- Création de 7 nouvelles zones du plan de zonage
- Création de nouvelles grilles de spécifications
- Mise à jour des dispositions concernant les habitations pour l'ensemble des zones situées en milieu agricole.

Ainsi que la procédure d'adoption, calendrier et avis.

Ce mandat sera réalisé pour un montant de 2 200 \$.

**Adopté** à l'unanimité des conseillers

**2010-21**

**Emploi été étudiant 2010**

**Attendu que** la municipalité désire présenter une demande dans le cadre du programme Emploi été étudiant 2010;

**Attendu que** l'emploi sera pour des travaux d'entretien pour les équipements municipaux;

Par conséquent, **il est proposé** par monsieur Denis Giguère, conseiller

**De faire** une demande d'emploi étudiant dans le cadre du programme Emploi été étudiant 2010

**Que** madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit mandaté pour rédiger la demande et est autorisée à signer tout document se rattachant audit programme.

**2010-22 Intervention urgente pour travaux 2010 - ministère des Transports**

**Il est proposé par** monsieur Justin Chabot, conseiller

Et, résolu que la Municipalité de Saint-Albert se porte garante pour toutes les interventions urgentes non prévisibles qu'elle effectuera à l'intérieur de l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec durant l'année 2010. La municipalité nomme monsieur Clément Paquet, inspecteur municipal, à titre de responsable.

Pour tous les autres travaux de voirie pouvant être planifiés, la municipalité veillera à faire les demandes de permis auprès du ministère dans les délais prescrits.

**2010-23 Campagne de financement – Scouts de Warwick**

Les Scouts de Warwick demandent un appui financier pour l'année 2010, deux jeunes de St-Albert sont inscrits aux mouvements Scouts de Warwick.

Il est proposé par madame Colette Gagnon, conseillère

Que la municipalité de Saint-Albert donne un montant de 30 \$ par enfant tel que la politique des inscriptions des non résidents s'applique.

**2010-24 Levée de la séance du 1<sup>er</sup> février 2010**

**Proposé par** monsieur Jean Boissonneault, conseiller

**Que** la séance soit levée à 20 h 15.

**Adopté** à l'unanimité

---

Alain St-Pierre, maire

---

Suzanne Crête, directrice générale/sec.-très.